

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Saint-Rémy

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget principal

Numéro SIRET : 21710475100128

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CHALON PERIPHERIE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Service Comptabilité Dist M14

ANNEE 2014

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.14 A1 - Présentation croisée par fonction

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement

p.18 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.19 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.21 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.22 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

p.23 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.24 A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.25 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.26 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

p.27 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.28 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

BUDGET PRIMITIF 2014

Rapport de présentation - Budget annexe SCD

Ce budget retrace la comptabilité des activités commerciales de la commune relative à la location des locaux soumis à TVA.

Le budget s'élève à 356 359 euros en dépenses et 439 149 euros en recettes :

- La section de fonctionnement est équilibrée à 285 600 euros.
- La section d'investissement présente un suréquilibre de recettes soit 153 549 euros contre 70 759 euros en dépenses.

La section de fonctionnement

Les dépenses réelles baissent de 18% % (-33 000 euros)

Le chapitre 011 charges à caractère général perdent 3% (- 3 500 euros). Les postes de l'énergie sont toujours en nette hausse mais sont compensées par la réduction d'autres lignes (honoraires, charges de copropriété...).

Les charges de personnel du chapitre 012, équivalentes à un temps d'affectation de gardien, sont tributaires des effets GVT et des mesures réglementaires associées à ce poste (+ 2 500 euros ; + 7.5%).

Les charges financières comptabilisées au chapitre 66 reviennent à des montants classiques (-10 000 euros ; -90%) après une pénalité versée pour remboursement par anticipation d'un prêt courant 2013.

Les charges d'intérêts continuent globalement de bénéficier de la gestion active de dette et d'une orientation taux variable à 57% intéressante en raison de la faiblesse actuelle des taux.

Le budget primitif ne prévoit pas (ou en tout cas, pas dans des proportions similaires à celles de 2013) de dépenses exceptionnelles telles que provisions sur risques, pertes sur créances irrécouvrables.

Les recettes réelles diminuent de 12.8% (-41 500 euros)

Les deux recettes principales proviennent des revenus des immeubles et de la subvention d'équilibre du budget principal.

Le produit des locations est un peu plus faible (112 000 euros ; - 5.8%) en raison de l'interruption du versement des loyers King Burger en année pleine.

La subvention d'équilibre prévisionnelle est inférieure de 37 000 euros à celle votée en 2013. Cette réduction fait suite à des dépenses moindres qu'en 2013.

L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement s'élève à 135 340 euros (RRF - DRF + résultat reporté du 002). Cumulé aux dotations aux amortissements (136 199 euros), l'autofinancement se monte à 271 539 euros.

La section d'investissement

Les dépenses réelles diminuent de 51% (- 73 000 euros)

La politique de désendettement pratiquée ces dernières années contribue à limiter sensiblement notre amortissement de capital. Ce dernier se situera désormais à 49 100 euros contre 110 000 euros en 2013 et 108 000 euros en 2012.

Aucun projet d'envergure ne sera lancé cette année. L'enveloppe de crédits d'équipement représente 17 800 euros. Elle financera :

Chapitres/comptes		Crédits nouveaux
Equipement - 21		8 000.00 €
21568	Roulement équipement matériel sécurité incendie (enveloppe)	1 000.00 €
2184	Remplacement du mobilier (enveloppe)	5 000.00 €
2188	Budget imprévus (matériels divers...)	2 000.00 €
Travaux - 23		9 800.00 €
2313	Bâtiment SEMCODA (intervention sur la climatisation)	7 800.00 €
2313	Budget imprévus	2 000.00 €
TOTAL		17 800.00 €

Les recettes

Les recettes proviennent exclusivement des amortissements. La section, excédentaire à l'issue de 2013, n'a pas à être couverte par une affectation en réserves au c/1068 et, compte tenu du suréquilibre constaté, ne nécessite pas un virement de la section de fonctionnement.

La dette

Nous continuerons de nous désendetter à hauteur de l'amortissement en capital de l'exercice. L'encours de dette au 31/12/2014 devrait se situer à 118 000 euros.

Budget SCD	
Encours prévisionnel de dette au 31/12/2014	
Dettes au 1er janvier	166 512 €
Emprunts nouveaux	0 €
Remboursements effectués	48 576 €
Dettes au 31 décembre	117 936 €
Evolution de la dette	-48 576 €

Pour rappel, l'encours de dette au 31/12/2001 se montait à 1 553 818 euros. Au regard de la prévision à fin d'année 2014, nous aurons réduit notre endettement sur ce budget d'environ 1 435 880 euros en 14 ans.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2013 après le vote du compte administratif 2013.

RESULTATS 2013

COMMUNE
01200-LOCATIONS TVA ST REMY
AFFECTATION ET REPRISE RESULTATS 2013

BUDGET : LOCATIONS TVA ST REMY	Résultat à la clôture exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT	-43 190,71	0,00	60 540,41	17 349,70
FONCTIONNEMENT	45 076,88	43 190,71	327,21	2 213,38
TOTAL	1 886,17 EUROS	43 190,71	60 867,62 EUROS	19 563,08 EUROS

Détermination résultat réel d'investissement (besoin de financement)	
Résultat investissement 31/12/2012 c/ 001	17 349,70
- Restes à réaliser en dépenses	0,00
- Restes à réaliser en recettes	0,00
Besoin financement(résultat réel)	0,00
Affectation résultat	2 213,38
Résultat de fonctionnement.	0,00
Affect° en report à nouveau fct c/ 002 ou reprise supplémentaire au 1068	2 213,38
Affect° au besoin de financement c/1068	

reprise ligne 001

ST REMY, le 17/02/2014

Le Receveur Municipal

par Procuration



L'inspectrice
MARIE THERESE THOMAS

TRESORERIE ST REMY

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	285 600,00	283 386,62

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 2 213,38

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	285 600,00	285 600,00
--	--	------------	------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	70 759,00	136 199,30

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 17 349,70

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	70 759,00	153 549,00
--	---	-----------	------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	356 359,00	439 149,00
--	---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	105 400,00	0,00	101 800,00	101 800,00	101 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	33 500,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
Total des dépenses de gestion courante		150 000,00	0,00	138 900,00	138 900,00	138 900,00
66	Charges financières	19 900,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,70	1 000,70	1 000,70
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	12 000,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		182 900,00	0,00	149 400,70	149 400,70	149 400,70
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	144 000,00		136 199,30	136 199,30	136 199,30
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		144 000,00		136 199,30	136 199,30	136 199,30
TOTAL		326 900,00	0,00	285 600,00	285 600,00	285 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

285 600,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	119 000,00	0,00	112 145,00	112 145,00	112 145,00
Total des recettes de gestion courante		120 000,00	0,00	113 145,00	113 145,00	113 145,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	204 114,00	0,00	169 382,62	169 382,62	169 382,62
Total des recettes réelles de fonctionnement		324 114,00	0,00	282 527,62	282 527,62	282 527,62
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	900,00		859,00	859,00	859,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		900,00		859,00	859,00	859,00
TOTAL		325 014,00	0,00	283 386,62	283 386,62	283 386,62

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

2 213,38

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

285 600,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	135 340,30
---	-------------------

135 340,30

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 500,00	0,00	9 800,00	9 800,00	9 800,00
Total des dépenses d'équipement		29 500,00	0,00	17 800,00	17 800,00	17 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	113 600,00	0,00	52 100,00	52 100,00	52 100,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		113 600,00	0,00	52 100,00	52 100,00	52 100,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		143 100,00	0,00	69 900,00	69 900,00	69 900,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	900,00		859,00	859,00	859,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		900,00		859,00	859,00	859,00
TOTAL		144 000,00	0,00	70 759,00	70 759,00	70 759,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 759,00
--	-----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	43 191,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		43 191,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		43 191,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	144 000,00		136 199,30	136 199,30	136 199,30
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		144 000,00		136 199,30	136 199,30	136 199,30
TOTAL		187 191,00	0,00	136 199,30	136 199,30	136 199,30

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	17 349,70
---	-----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	153 549,00
--	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	135 340,30
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	101 800,00		101 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	36 000,00		36 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 100,00		1 100,00
66	Charges financières	9 500,00	0,00	9 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,70	0,00	1 000,70
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	136 199,30	136 199,30
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	149 400,70	136 199,30	285 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 285 600,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	859,00	859,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	52 100,00	0,00	52 100,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 000,00	0,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	9 800,00	0,00	9 800,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	69 900,00	859,00	70 759,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 70 759,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00		1 000,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	112 145,00	0,00	112 145,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	169 382,62	859,00	170 241,62
Recettes de fonctionnement - Total		282 527,62	859,00	283 386,62

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 2 213,38

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 285 600,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		136 199,30	136 199,30
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	136 199,30	136 199,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 17 349,70

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 153 549,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	105 400,00	101 800,00	101 800,00
60611	Eau et assainissement	2 900,00	2 500,00	2 500,00
60612	Énergie - Électricité	45 000,00	44 500,00	44 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	2 000,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	1 600,00	1 600,00	1 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	7 000,00	4 000,00	4 000,00
61522	Bâtiments	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	2 500,00	3 500,00	3 500,00
616	Primes d'assurances	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6188	Autres frais divers	200,00	200,00	200,00
6226	Honoraires	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6262	Frais de télécommunications	1 200,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	14 000,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	33 500,00	36 000,00	36 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	33 500,00	36 000,00	36 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 100,00	1 100,00	1 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	11 000,00	1 000,00	1 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	100,00	100,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		150 000,00	138 900,00	138 900,00
66	Charges financières (b)	19 900,00	9 500,00	9 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 500,00	8 000,00	8 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	1 400,00	1 500,00	1 500,00
668	Autres charges financières	7 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,70	1 000,70
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,70	1 000,70
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	12 000,00	0,00	0,00
6875	Dotations aux prov. pour risques et charges exceptionnels	12 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		182 900,00	149 400,70	149 400,70
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	144 000,00	136 199,30	136 199,30
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	144 000,00	136 199,30	136 199,30
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		144 000,00	136 199,30	136 199,30
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		144 000,00	136 199,30	136 199,30
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		326 900,00	285 600,00	285 600,00

+

RESTES A REALISER 2013 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

285 600,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	3 210,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 710,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	1 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70878	par d'autres redevables	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	119 000,00	112 145,00	112 145,00
752	Revenus des immeubles	119 000,00	112 145,00	112 145,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		120 000,00	113 145,00	113 145,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	204 114,00	169 382,62	169 382,62
774	Subventions exceptionnelles	204 114,00	166 773,00	166 773,00
7788	Produits exceptionnels divers		2 609,62	2 609,62
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		324 114,00	282 527,62	282 527,62
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	900,00	859,00	859,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	900,00	859,00	859,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		900,00	859,00	859,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		325 014,00	283 386,62	283 386,62

+

RESTES A REALISER 2013 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

2 213,38

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

285 600,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	21 500,00	9 800,00	9 800,00
2313	Constructions	21 500,00	9 800,00	9 800,00
Total des dépenses d'équipement		29 500,00	17 800,00	17 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	113 600,00	52 100,00	52 100,00
1641	Emprunts en euros	88 400,00	26 600,00	26 600,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	22 200,00	22 500,00	22 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses financières		113 600,00	52 100,00	52 100,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		143 100,00	69 900,00	69 900,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	900,00	859,00	859,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	900,00	859,00	859,00
13913	Départements	900,00	859,00	859,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		900,00	859,00	859,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		144 000,00	70 759,00	70 759,00

+

RESTES A REALISER 2013 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

70 759,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	43 191,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	43 191,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		43 191,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		43 191,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	144 000,00	136 199,30	136 199,30
28132	Immeubles de rapport	133 500,00	133 900,00	133 900,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	300,00	299,30	299,30
28184	Mobilier	4 200,00	0,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	6 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		144 000,00	136 199,30	136 199,30
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		144 000,00	136 199,30	136 199,30
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		187 191,00	136 199,30	136 199,30

+

RESTES A REALISER 2013 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	17 349,70
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	153 549,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

		IV								
		A1								

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	52 100,00	2 000,00	0,00	0,00	15 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 900,00
Equipements municipaux (2)		2 000,00	0,00	0,00	15 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 800,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	52 100,00											52 100,00
Dépenses d'ordre	859,00											859,00
Total dépenses de l'exercice	52 959,00	2 000,00	0,00	0,00	15 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 759,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	52 959,00	2 000,00	0,00	0,00	15 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 759,00

RECETTES

Total recettes de l'exercice	136 199,30	0,00	136 199,30									
RAR N-1 et reports	17 349,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 349,70
Total cumulé recettes d'investissement	153 549,00	0,00	153 549,00									

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	146 799,30	0,00	0,00	0,00	114 652,70	0,00	1 734,00	0,00	0,00	0,00	22 414,00	285 600,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	146 799,30	0,00	0,00	0,00	114 652,70	0,00	1 734,00	0,00	0,00	0,00	22 414,00	285 600,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	167 632,00	0,00	0,00	0,00	22 482,00	0,00	24 096,00	0,00	0,00	0,00	69 176,62	283 386,62
RAR N-1 et reports	2 213,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 213,38
Total cumulé recettes de fonctionnement	169 845,38	0,00	0,00	0,00	22 482,00	0,00	24 096,00	0,00	0,00	0,00	69 176,62	285 600,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a) et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralist' administrat' publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	52 959,00	2 000,00	0,00	0,00	15 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 759,00
	Dépenses réelles	52 100,00	2 000,00	0,00	0,00	15 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées	52 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 100,00
1641	Emprunts en euros	26 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 600,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00
	Dépenses d'ordre	859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00
13913	Départements	859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00
RECETTES													
	Total recettes d'investissement	153 549,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 549,00
	Recettes réelles	17 349,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 349,70
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	17 349,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 349,70
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	17 349,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 349,70
	Recettes d'ordre	136 199,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 199,30
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	136 199,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 199,30
28132	Immeubles de rapport	133 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 900,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	299,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299,30
28188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
FONCTIONNEMENT													

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES													
	Total dépenses de fonctionnement	146 799,30	0,00	0,00	0,00	114 652,70	0,00	1 734,00	0,00	0,00	0,00	22 414,00	285 600,00
	Dépenses réelles	10 600,00	0,00	0,00	0,00	114 652,70	0,00	1 734,00	0,00	0,00	0,00	22 414,00	149 400,70
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	77 652,00	0,00	1 734,00	0,00	0,00	0,00	22 414,00	101 800,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	44 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	251,00	0,00	0,00	0,00	3 749,00	1 600,00
61522	Bâtements	0,00	0,00	0,00	0,00	5 373,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	627,00	4 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	2 173,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	271,00	0,00	0,00	0,00	2 056,00	4 500,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	200,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	806,00	0,00	1 212,00	0,00	0,00	0,00	12 982,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
66	Charges financières	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,70
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,70
	Dépenses d'ordre	136 199,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 199,30
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	136 199,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 199,30

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat' publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6811	Déclats aux amort. des immos incorporelles et corpore	136 199,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 199,30
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		169 845,38	0,00	0,00	0,00	22 482,00	0,00	24 096,00	0,00	0,00	0,00	69 176,62	285 600,00
Recettes réelles		169 845,38	0,00	0,00	0,00	22 482,00	0,00	24 096,00	0,00	0,00	0,00	69 176,62	284 741,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi	2 213,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 213,38
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 213,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 213,38
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
70878	par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	22 482,00	0,00	24 096,00	0,00	0,00	0,00	65 567,00	112 145,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	22 482,00	0,00	24 096,00	0,00	0,00	0,00	65 567,00	112 145,00
77	Produits exceptionnels	166 773,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 609,62	169 382,62
774	Subventions exceptionnelles	166 773,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 773,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 609,62	2 609,62
Recettes d'ordre		859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Commune de Saint-Rémy - 71 -Service Comptabilité Dist M14	BP	2014
---	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2014	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 01/01/2014
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
01100	15/04/2001	66 557.57	0.00	0.00	0.00	66 557.57
519 Crédits de trésorerie (Total)		66 557.57	0.00	0.00	0.00	66 557.57

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT)

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
163 Emprunts obligataires (Total)															
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					740 105.23										
1641 Emprunts en euros (total)					421 267.09										
00102	Caisse d'Epargne	25/12/2000	25/12/2000	25/03/2001	121 959.21	V	TAG 03 M + 0.3	5.25	5.35	EUR	T	C		A-1	
06100	SFIL CAFFIL	04/08/2008	01/09/2008	01/09/2009	108 746.61	C	Taux fixe 5.05% à barrière 6.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	5.05	5.12	EUR	A	P		B-1	
099100	Caisse d'Epargne	05/12/1999	05/12/1999	25/03/2000	190 561.27	V	Euribor 03 M + 0.2	3.65	3.76	EUR	T	C		A-1	
1643 Emprunts en devises (total)															
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					318 838.14										
01100	CACIB ex BFT Credit Agricole	15/04/2001	15/04/2001	15/04/2002	318 838.14	V	TAM + 0.3	4.44	4.51	EUR	X	X		A-1	
Total général					740 105.23										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2014										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				166 512.18								1 237.10
1641 Emprunts en euros (total)				99 954.61								1 110.24
00102	N		A-1	16 261.40	1.98	V	TAG 03 M + 0.3	0.48	8 130.60	55.49		0.52
06100	N		B-1	70 989.12	9.67	C	Taux fixe 5.05% à barrière 6.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	5.12	5 640.49	3 634.74		1 109.72
099100	N		A-1	12 704.09	0.98	V	Euribor 03 M + 0.2	0.50	12 704.09	37.19		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				66 557.57					22 100.79	280.66		126.86
01100	N		A-1	66 557.57	2.29	V	TAM + 0.3	0.42	22 100.79	280.66		126.86
Total général				166 512.18					48 575.97	4 008.08		1 237.10

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
06/100	SFIL CAFFIL	108 746.61	70 989.12	1	15		Taux fixe 5.05% à barrière 6.5% sur Euribor 12 M(Postfixe)	Taux fixe 5.05% à barrière 6.5% sur Euribor 12 M(Postfixe)	15 067.69	Taux fixe 5.05% à barrière 6.5% sur Euribor 12 M(Postfixe)	5.12	3 634.74		42.63%
TOTAL (B)		108 746.61	70 989.12									3 634.74		42.63%
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		108 746.61	70 989.12									3 634.74		42.63%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

(5) Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Commune de Saint-Rémy - 71 -Service Comptabilité Dist M14	BP	2014
---	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indices sous-jacents	Indices zone euros	Indices inflation française ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	3 57,37% 95 523,06 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	1 42,63% 70 989,12 €					
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Bâtiments communaux	50	04/02/1999
Linéaire	Trx d'entretien/bâtiments	20	22/09/2000
Linéaire	Immobilisation corporelles	20	24/03/2006
Linéaire	Immobilisation incorporelles	10	24/03/2006

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2014	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
PROVISION SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour dépréciations (2)						
Provisions pour dépréciation des comptes de tie	0.00	16/10/2013	12 000.00	12 000.00	0.00	12 000.00
TOTAL	0.00		12 000.00	12 000.00	0.00	12 000.00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour l'litiges au titre du procès..., provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		49 959,00	49 959,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		49 100,00	49 100,00
1641	Emprunts en euros	26 600,00	26 600,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	22 500,00	22 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		859,00	859,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	859,00	859,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	49 959,00	0,00	D001 0,00	49 959,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		136 199,30	III 136 199,30
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		136 199,30	136 199,30
28132	<i>Amortissement des immobilisations</i>	133 900,00	133 900,00
281568	<i>Amortissement des immobilisations</i>	299,30	299,30
28188	<i>Amortissement des immobilisations</i>	2 000,00	2 000,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(5)	Solde d'exécution R001 (3)(5)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	136 199.30	0.00	17 349.70	0,00	153 549,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 49 100,00
Ressources propres disponibles	IV 153 549,00
Solde	V = IV - II (4) + 104 449,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 48 575.97
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	F=A+B+C-D 48 575.97
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 282 527.62
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 17.19%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT, c'est-à-dire hors dette garantie pour des opérations :
 - de construction, d'acquisition ou d'amélioration de logements réalisés par les organismes d'habitations à loyer modéré ou les sociétés d'économie mixte
 - de construction, d'acquisition ou d'amélioration de logements bénéficiant d'une subvention de l'Etat ou réalisées avec le bénéfice de prêts aidés par l'Etat ou adossés en tout ou partie à des ressources défiscalisées
 - réalisées en application du plan départemental prévu à l'article 2 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en oeuvre du droit au logement.
 De même les garanties d'emprunts accordées à des personnes de droit public ne sont pas soumises aux ratios.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT, c'est-à-dire total du remboursement du capital et des intérêts de la dette de la Ville (cf annexe A2.2(2) Etat de la dette - Répartition par nature de dette)

(3) Définition du ratio d'endettement : Le montant total des annuités d'emprunts déjà garanties ou cautionnées à échoir au cours de l'exercice, majoré du montant de la première annuité entière du nouveau concours garanti, et du montant des annuités de la dette communale, ne peut excéder 50% des recettes réelles de la section de fonctionnement du budget communal. Le montant des provisions spécifiques constituées par la commune pour couvrir les garanties et cautions accordées, affecté d'un coefficient multiplicateur fixé par décret, vient en déduction du montant total défini.